

« Corps, religion et laïcité : approches anthropologiques »
Lyon, 9 février 2005

Présence du religieux dans l'espace public : l'inscription corporelle de l'identité au sein du judaïsme de France

Par Régine AZRIA

En décembre prochain, la France célébrera le centenaire de la loi de Séparation de l'Église et de l'État. Une loi en vertu de laquelle, la religion se voit reléguée dans la sphère privée, mais qui n'en affirme pas moins la liberté de culte en même temps qu'elle se porte garante de son libre exercice dans le respect des règles en vigueur.

Ma question de départ est la suivante : qu'en est-il de la présence du religieux dans l'espace public et dans les établissements du service public, non pas tant lorsque cette présence se manifeste au travers d'**objets** et de **symboles** tels que les crucifix ou les statues apposés dans ou sur les édifices; non pas tant lorsque cette présence se manifeste au travers de **rites** et de **pratiques** tels que les processions ou les grands rassemblements festifs du type *Journées mondiales de la jeunesse*, mais lorsque cette présence se donne à voir sur **les personnes** elles-mêmes, autrement dit, lorsqu'il s'agit de l'inscription **corporelle** de l'identité religieuse ? Faut-il y voir le débordement, illicite au regard de la loi française et de la laïcité, d'un religieux supposé devoir se satisfaire de la sphère privée, ou faut-il y voir l'usage, légitime au regard de cette même loi, d'une liberté : la liberté de culte et de conscience ? L'affaire du voile nous a montré que la réponse à une telle question n'était ni simple ni univoque.

Plutôt que de revenir sur un débat qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et qui a fait apparaître des opinions et des analyses pour le moins contradictoires au sein du monde laïque, il m'a semblé plus intéressant de poursuivre la réflexion sur cette question de ***l'inscription corporelle de l'identité religieuse*** à partir d'un autre exemple, l'exemple juif.

Je commencerai par quelques observations simples ou de simple bon sens à propos du corps, lequel sera considéré ici en tant qu'*objet de questionnement et de connaissance*. Pourquoi s'intéresser au corps pour évoquer la question de l'identité religieuse, sinon parce que le **corps** est ce qui se donne à voir en premier ? Avant même qu'une parole ne soit prononcée ou

échangée, c'est-à-dire avant même d'entrer dans une relation sociale, la première chose qu'on révèle de soi, de sa personne et qu'on perçoit de l'autre, c'est l'apparence physique, c'est-à-dire son corps : à commencer par **le visage**, avec son regard, ses expressions, ses rictus, ses grimaces, ses mimiques, son sourire. Mais aussi tout le reste : **l'aspect physique** d'abord qui situe d'emblée la personne dans une classe d'âge et dans une identité sexuée ; **le type physique** ensuite, qui renseigne peu ou prou sur l'origine géographique, l'identité raciale ou ethnique ;

mais aussi le **vêtement, les parures et les accessoires** qui l'accompagnent (bijoux, insignes, coiffure) lesquels habillent et dissimulent le corps autant qu'ils le désignent à l'attention ou le dévoilent; la **gestuelle** enfin, la **façon de se mouvoir** dans l'espace, qui permet elle aussi de situer socialement, professionnellement, culturellement, voire religieusement, quelqu'un.

Autrement dit, si le corps présente un intérêt pour le ou pour la sociologue, c'est parce qu'il donne à voir et à comprendre des choses qui lui sont extérieures, c'est parce que le corps exprime et **dit** des choses, parce qu'il se pose, s'impose, se présente, au même titre que le langage, comme un **interface**, un médiateur, un système symbolique c'est-à-dire un système de sens, dont il importe, comme pour la langue, de repérer, de connaître, de maîtriser les codes dès lors qu'on entre en interaction avec la personne qui habite ce corps et que ce corps met en situation.

Ainsi, lorsque j'affirme que le port du voile ou de la kippa dans la rue, à l'école, à l'hôpital, dans une administration ou un établissement public quelconque, **est** ou **n'est pas** compatible avec le respect de la laïcité, je me prononce **moins** sur ce que je **vois** – à savoir une personne couverte d'un voile ou d'une kippa, sachant qu'il pourrait tout aussi bien s'agir d'une cornette de bonne sœur, d'un turban sikh, d'un casque de pompier, d'une soutane ou d'une personne arborant une barbe, des dreadlocks ou des papillottes - **que** sur ce que je **crois savoir** de ce qui se donne à voir. Aussi, lorsque j'émet un avis positif ou négatif sur la question posée, est-ce à partir de **pré-requis** que je me prononce, c'est-à-dire à partir des représentations qui s'imposent à moi grâce à l'expérience et aux connaissances que j'ai pu accumuler mais qui sont également et pour partie fondées sur des rumeurs, des préjugés, des peurs, des fantasmes, des stéréotypes. C'est donc moins - ou autant - en me laissant guider par l'impression ou par la réaction que suscite en moi le spectacle de ce corps qui s'offre à mon regard, c'est moins - ou autant - en me fondant sur le discours de celle ou de celui dont l'identité est supposée se trouver inscrite sur ce corps, qu'à partir du stock d'informations et d'opinions déjà constitué

dont je dispose, que je décrypte, que j'interprète ce que je vois et que j'y réagis. Autrement dit, si le corps est un **indicateur** et un **vecteur** d'identité, cela suppose qu'il est, également et de ce fait même, une **image** construite et un vecteur de **représentations**.

À cet égard, le cas juif est édifiant et le détour par cet exemple - celui de l'*inscription corporelle de l'identité juive* - peut s'avérer utile pour penser la laïcité en contexte, même si dans le contexte actuel, c'est l'*inscription corporelle de l'identité musulmane* qui mobilise prioritairement l'attention. Ce détour devrait néanmoins permettre de prendre la mesure du caractère tout à la fois protéiforme et polysémique de ce que j'entends ici par *inscription corporelle*.

Qu'en est-il de ce « corps juif » et de l'inscription corporelle de l'identité juive ?

Je ne m'intéresserai ici qu'à l'époque moderne, sinon nous nous trouverions entraînés trop loin. Or, depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire depuis l'époque de la reproduction industrielle de l'image et de sa diffusion on a pu voir défiler une quantité impressionnante d'images – des photos, des portraits, des tableaux, des caricatures, des films, documentaires, de fiction ou d'actualité - représentant des juifs, montrant leur corps, leur visage, leurs caractéristiques vestimentaires, etc. Or ces images, le plus souvent destinées au grand public, ont été mises au service d'objectifs très divers. Elles ont notamment et entre autres été utilisées à des fins de communication ou de propagande. Il s'agissait, à partir de ces images, d'alimenter des représentations et de façonner des opinions. Tantôt bienveillantes et destinées à attirer la sympathie, la compassion, la solidarité, voire l'admiration, tantôt stigmatisantes et visant à conforter des préjugés, ces images ont participé et participent encore à la construction d'un **corpus identitaire**, dont il est possible de dresser une typologie.

Quelques éléments de cette typologie

Je vous épargnerai ici les représentations chrétiennes du corps juif, bien que le *peuple décide* ait abondamment inspiré les faiseurs d'opinion chrétiens. Cette enquête, non exhaustive, commencera donc à la fin du 19^{ème} siècle, autrement dit, à une époque où la sécularisation et la laïcité sont déjà très largement installées et attestées dans les esprits, sinon dans toutes les institutions.

1) Le corps déshumanisé

Lorsque l’Affaire Dreyfus éclate, le journal d’Edouard Drumont, *La Libre Parole* et, plus largement la presse de droite, enflamme l’opinion française contre les juifs. La figure du juif que cette presse offre à la vindicte populaire est celle du **traître**. Durant cette période, aucun juif ne peut prétendre à une visibilité égale ou supérieure à celle que s’est acquis, bien malgré lui, le capitaine Dreyfus sous les traits du coupable donc du **traître**. Si ce n’est **la maison Rothschild** qui se trouve être une des cibles privilégiées à la fois de la réaction catholique de droite et de la gauche anticléricale, lesquelles se font fort l’une et l’autre de présenter cette famille emblématique sous des formes répugnantes, bestiales, mais toujours identifiables grâce aux traits stéréotypés du visage. En effet, les caricaturistes de l’époque n’hésitent pas à s’approprier les corps de Dreyfus ou des Rothschild pour les dépouiller de leur forme humaine, les **déshumaniser**, les transformer en créatures monstrueuses, hybrides.

On pourrait multiplier les illustrations de ce type. Ainsi, par exemple, le corps juif est également figuré par une **pieuvre** ou par une **araignée** pour dénoncer l’emprise des juifs sur le monde, leur caractère cosmopolite, d’autres en font un vampire, pour dénoncer son côté prédateur, suceur de sang, en tant que représentant du grand capital.

2) Le corps invisible

Pourtant, l’image réelle qu’offre le capitaine est tout sauf celle qu’on se fait du juif. Car, en tant que juif, Dreyfus est **invisible**, il ne présente aucun trait physique (aspect, type, vêtement, gestuelle, etc.) susceptible de révéler une judéité qu’il vit discrètement dans l’intimité de son foyer. Dreyfus est le digne représentant du franco-judaïsme, le prototype parfait de l’israélite produit par le Second Empire et la 3^{ème} République et il n’a rien de particulier à offrir au regard sinon l’apparence sobre et réservée du **militaire** qu’il est avant tout et que rien ne distingue de ses pairs.

Il convient donc de lui tailler une image à la mesure du rôle qu’on lui assigne et surtout, de ne pas hésiter à jouer sur les fantasmes et sur les peurs. C’est ainsi que la banalité de sa personne physique et sa **non-visibilité juive** sont retournées contre lui : Dreyfus se fond volontairement dans le paysage et se rend invisible pour mieux nuire. Son apparente insignifiance n’est qu’un masque sous lequel il cache sa turpitude pour ne pas attirer le soupçon.

3) *Le corps menaçant*

Par chance pour les mêmes faiseurs d'opinion, une autre figure du juif, bien réelle celle-ci, mais poussée jusqu'à l'outrance et la caricature dans son usage médiatique, vient rivaliser dans l'opprobre avec celles de Dreyfus et des Rothschild. C'est celle du **juif du ghetto**, du **sémite crasseux, barbu, lippu, au nez proéminent, en caftan et chapeau**. A la différence du juif Dreyfus dont l'image médiatique est fabriquée, ce juif-là existe bel et bien. La presse et la littérature d'époque s'en repaissent d'autant plus à l'aise que, à la différence de Dreyfus encore, cette image-ci a l'avantage de désigner non seulement un **juif qui se donne à voir comme tel**, mais un **étranger**, lequel est dépeint sous les traits d'un être à l'aspect repoussant. Il est vrai que le spectacle qu'offrent ces *Ostjuden* à leur arrivée à Paris ou à Berlin est désolant. Loin des belles juives orientales, exotiques et pittoresques exaltées par la vague **orientaliste** de l'époque, ces juifs russo-polonais incarnent dans leur corps la réalité cruelle de la condition de paria. Là encore, et cela vaudra jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, la presse antisémite¹ de même qu'une certaine littérature² se déchaîneront contre ces *asiatiques*, ces *hordes barbares*, ces *envahisseurs* qui viennent corrompre la France et manger le pain des honnêtes Français.

La figure diverse et changeante du juif fera les délices de ces faiseurs d'opinion pendant tout l'entre-deux-guerres, période où les ligues nationalistes rivalisent de violence et d'abjection dans leurs diatribes xénophobes et antisémites³. Avec la crise économique de la fin des années vingt, avec la montée des tensions politiques tout au long des années trente, enfin, avec la déclaration de la guerre, puis la guerre, les corps juifs se font **menaçants**, ils incarnent tour à tour sous le crayon des caricaturistes, les **gros** et le capitalisme au moment du crack de 1929 ; la **subversion** communiste sous le Front populaire, avec Léon Blum et la guerre d'Espagne où de nombreux juifs s'engagent dans les Brigades internationales ; le **camp de l'étranger et la cinquième colonne** à la veille de et pendant la guerre, le **bellicisme** et le **profit** à la déclaration puis au début de la guerre.

¹ A titre d'exemples, quelques titres parmi les plus connus : *La Libre Parole*, *Le Crapouillot*, *Je suis partout*, *L'Action française*, *Rivarol*, *Charivari*, *Gringoire*, *Candide*, etc...

² Cf. Outre Drumont et sa *La France juive*, de Toussenel à Céline, des écrivains français de renom ont eux aussi trempé leur plume pour dénoncer « l'invasion juive ». Cf. Jeffrey Mehlman. *Legs de l'antisémitisme en France*. Paris, Denoël, 1983.

³ Voir sur ce point, Pierre Birnbaum, *Un mythe politique : la « République juive »*. De Léon Blum à Pierre Mendès France. Paris, Fayard, 1988; idem, *Les Fous de la République. Histoire politique des Juifs d'Etat de Gambetta à Vichy*. Paris, Fayard, 1992; Richard Millman. *La question juive entre les deux guerres. Ligues de droite et antisémitisme en France*. Paris, Armand Colin, 1992.;

4) Le corps souffrant, christique

Il faudra attendre les premiers effets visibles des lois anti-juives de Vichy et la grande rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942 pour qu'à la figure du juif malfaisant distillée par la propagande nazie et collaborationniste vienne timidement se superposer celles de la victime, du **porteur de l'étoile jaune** d'abord, puis, bien plus tard celle du **corps souffrant**, parfois transfiguré en **corps christique** (cf. Chagall).

Les images des camps de la mort et de l'extermination, celles des **déportés**, réduits à l'état de cadavres ou en pyjama rayé avec leur numéro tatoué sur le bras, n'apparaîtront que bien plus tard, bien après la Libération. Car, au lendemain de la guerre, les juifs et, plus encore, les **déportés** juifs n'intéressent plus ou pas encore. Les préoccupations et les priorités du moment vont ailleurs : à la reconstruction et à la réconciliation. Pour une courte période, parce que leur simple présence soulève des questions embarrassantes, les juifs se voient refuser toute visibilité : il sont à la fois invisibles et condamnés au mutisme⁴.

5) Le corps héroïque

Ce n'est qu'à la fin des années 1940, avec la création de l'Etat d'Israël, que les juifs retrouvent une visibilité. Mais alors, leurs corps sont complètement **relookés**. Ceux qui au cours des années précédentes n'avaient été représentés que sous les traits des victimes, à l'exception notable des résistants du ghetto de Varsovie, se voient soudain muées en **héros**, en hommes et en femmes, capables de combattre, démontrant par là que la passivité et l'impuissance ne sont pas inscrites comme une fatalité au fronton de l'histoire juive.

Revanche du sort et de l'histoire, *l'homme juif nouveau* est en train de naître sous le regard médusé des nations. A l'image du **vieux yid du ghetto**, à celle du déporté décharné, se substituent les **corps héroïques** des bâtisseurs et des défenseurs du jeune État, incarnés par le **sabra**, un homme ou une femme dans la force de la jeunesse, robuste et musclé. Le visage de la petite **Anne Franck** est bientôt remplacé par des portraits d'hommes et de **femmes, souriants et bronzés** posant sans complexe, en short ou en uniforme de l'armée juive devant les objectifs de la presse internationale.

⁴ Les ouvrages et témoignages publiés au lendemain de la guerre ne rencontrent d'abord qu'un très faible écho. Il faut attendre la fin des années soixante-dix pour que l'événement génocide commence à atteindre le grand public.

Jusqu'à la guerre des six jours, l'inscription corporelle de l'identité juive retiendra prioritairement l'image du **pionnier**, du **soldat-paysan**, de généraux **en bras de chemise**, de **pilotes de Mirage**. Pendant des années, ces figures occuperont le devant de la scène médiatique juive. À l'évidence, ces images – ces mises en scène de *corps juifs* - sont bien différentes des caricatures que privilégie la presse antisémite, bien différentes aussi des images de la shoa qui ne dérangent pas encore la mauvaise conscience occidentale. Cela doit d'autant moins étonner que ces nouvelles images sont pour une bonne part **façonnées par les juifs eux-mêmes**. L'autoportrait qu'Israël se complaît à exhiber et auquel nombre de juifs de diaspora sont tout disposés à s'identifier, entend montrer une nation virile, volontaire, moderne, débarrassée des complexes de la diaspora et du ghetto, prête à affronter tous les défis et, marque suprême de sa normalité, de sa souveraineté retrouvées et de son **retour** dans l'histoire, capable de répondre à la violence par la violence.

Clin d'œil ironique de l'histoire, une des figures emblématiques de cet Israël héroïque et moderne admiré par des opinions versatiles, sera celle de **David Ben Gourion**, à savoir celle d'un **petit homme vieillissant au faciès plus juif** que n'aurait pu en rêver le dessinateur du *Stürmer*, l'organe de la propagande nazie dirigé par Goebbels.

Pourtant, dès novembre 1967, le général de Gaulle se fera fort, par la magie d'une « petite phrase » devenue célèbre prononcée à l'occasion d'une conférence de presse, de redistribuer la donne en suggérant une définition inédite des juifs, qui en scandalisera plus d'un, à savoir, celle d'un « **peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur** ». Choc des images contre force des mots, dans ce bras de fer médiatique, le dessinateur **Tim** aura le dernier mot. Vingt ans après la découverte des chambres à gaz, quelques années à peine après le procès Eichmann qui marque un moment décisif dans la prise de conscience internationale de l'ampleur du judéocide, Tim reprendra la formule gaullienne et la renverra à son auteur en l'illustrant d'un dessin représentant le **juif « sûr de lui et dominateur »** sous les traits d'un déporté au corps décharné mais à l'allure martiale, arborant fièrement son pyjama rayé et son étoile jaune et foulant aux pieds les barbelés d'un camp d'extermination...

Autre page de l'histoire, autres images, autres corps juifs, avec les suites de la guerre des six jours et le surgissement de la question palestinienne. Au fur et à mesure que l'étoile d'Israël pâlit au firmament de l'opinion internationale, non seulement l'image médiatique des Israéliens se brouille mais certains des stéréotypes jusque-là utilisés par la propagande

israélienne sont repris et retournés à leur profit par les Palestiniens. C'est le cas, par exemple, des figures bibliques de **David et Goliath**, où les rôles sont inversés et où c'est Israël qui se voit identifié au méchant philistin Goliath et les Palestiniens (dont l'étymologie du nom renvoie à Philistins) sont représentés par le gentil petit David.

6) Corps d'opresseurs et corps victimes

Enfin, avec l'intifada, la répression israélienne, les attentats suicides, ce brouillage des images et des corps atteint son paroxysme, puisque les juifs israéliens sont représentés simultanément comme les **opresseurs** des Palestiniens, mais aussi comme les victimes d'attentats palestiniens, des victimes dont les corps sont irréprésentables parce que pulvérisés.

Vous aurez sans doute constaté qu'il a fort peu été question jusqu'ici de figures religieuses, à proprement parler. Sauf pour les *Osjjuden*, les juifs de l'Est, physiquement identifiables par leur façon de s'habiller en accord avec les préceptes religieux. Ce qui semble indiquer et confirmer que l'inscription corporelle de l'identité juive telle qu'elle a pu se donner à voir dans l'espace public, médiatique, politique, durant la période considérée, ne relève ni exclusivement ni même prioritairement du registre religieux, dans le sens strict où nous l'entendons. Cela n'a rien qui puisse surprendre lorsqu'on sait l'impact qu'a eu la sécularisation sur le monde juif dès le XIX^{ème} siècle.

D'où l'importance accordée aux **caractéristiques** corporelles (force / faiblesse, beauté / laideur) et l'invention d'un **type juif ou sémite** supposé correspondre à une réalité anthropologique. En l'absence de signes religieux distinctifs, ce sont les critères anthropométriques qui prévalent. Or, nous avons pu constater à travers les exemples précédents que, comme les signes religieux, ces marqueurs anthropométriques ne sont pas toujours au rendez-vous. Quel indicateur anthropométrique permet de reconnaître le juif chez Dreyfus, le général Dayan, ou le soldat de Tsahal, sinon ce que je sais d'eux, par ailleurs. Cette invisibilité juive explique pourquoi, en l'absence de critères objectifs d'identification inscrits à même les corps (hormis la circoncision pour les hommes), les nazis et leurs collaborateurs se sont vus dans l'obligation de procéder à partir d'autres critères discriminants (l'ascendance familiale) et de se doter d'autres moyens d'identification, comme le port de l'étoile jaune, avatar moderne de la rouelle médiévale. Ce qui, à l'évidence n'eût pas été nécessaire pour des minorités visibles comme les Noirs ou les Asiatiques.

7) Le corps ambigu, dévot et/ou identitaire

J'en viens enfin à la dernière période, celle qui s'ouvre à la fin des années 70 et se prolonge jusqu'à nos jours, et qui voit revenir des figures juives qu'on croyait appartenir au passé. Ces images ne mettent plus en scène un juif émancipé, normalisé, sécularisé dont le **corps juif**, précisément parce qu'il est devenu invisible, n'offrirait aucune prise à une lecture/décryptage **juif**. Elles ne mettent pas davantage en scène une version **israélienne** du juif invisible, c'est-à-dire le corps d'un juif terrien ou citadin sécularisé, ré-enraciné, décomplexé, normalisé. Elles présentent un juif, le plus souvent jeune, qui, parti en quête de son identité, redécouvre pour son propre usage, le sépia des anciennes photos de la vieille Europe : la barbe et les papillotes pour les hommes, les vêtements pudiques rappelant ceux de lointains aïeux pour les jeunes filles et les femmes, des corps jeunes qui font le pari de s'envelopper dans de vieux habits.

C'est ainsi que les **néo-orthodoxes achkenazes et séfarades des deux sexes** d'aujourd'hui déclinent de façon délibérément ostentatoire leurs identités retrouvées, réinventées pour certains. Sur un registre religieux réactualisé, ils arborent leur judéité sur leurs corps. Mais, à la différence des époques antérieures, loin d'être stigmatisant, ce particularisme vestimentaire est revendiqué, assumé. Il se veut engagé et militant. Il donne lieu à toutes les variantes : strict ou fantaisiste, terne ou coloré, chic ou décontracté, occidental ou tourné vers l'Orient. Chez les jeunes filles et les jeunes femmes qui ne renoncent pas être coquettes, la mode néo-orthodoxe intègre les influences et les styles les plus divers, à commencer par la mode hippie des années 70-80. En Israël-même, ce nouveau profil religieux est incarné par le « colon des territoires » portant barbe et calotte, la plus inattendue de ces figures étant sans doute cette résidente religieuse en arme de la colonie de Shiloh portant son bébé dans les bras.

S'il est conçu et perçu comme un mode d'expression individuel, on ne doit pas ignorer que ce corps ainsi utilisé comme support d'un affichage identitaire, est un instrument, mis au service d'une cause. En se donnant à voir comme les tenants de l'authenticité juive, sous sa double version orthodoxe et nationaliste, ces juifs militants deviennent les acteurs de véritables campagnes de rejudaïsation où il ne s'agit pas seulement d'afficher son identité sur son corps, mais aussi de reconquérir des espaces, physiques et/ou symboliques : des territoires concrets en Palestine ; l'espace public de la République et de la Cité en France. Un espace public français qu'ils entendent saturer de symboles, d'images, de sons, d'objets, de gestes religieux : campagnes d'affichages, allumages de bougies de hanoucca, reconstitution de rues

et de quartiers juifs dans les villes et les banlieues. La visibilité, l'ostentation, l'identification immédiate par le corps et l'apparence physique peuvent ainsi être compris comme les éléments parmi d'autres d'une stratégie plus large d'affirmation de soi, de réappropriation d'une identité trop longtemps stigmatisée, dévaluée, calomniée, délégitimée.

Pour conclure

Pendant longtemps, la visibilité consentie aux juifs a été une visibilité où l'image des corps juifs était contrôlée et mise en scène par les non-juifs, dramatisée à outrance. Autrement dit, une présence visuelle à l'exact opposé de la *force tranquille* chrétienne, illustrée par le village et son clocher, liée à la permanence et à l'enracinement. Les représentations des corps juifs semblaient alors concerner des êtres tout à la fois erratiques et omniprésents, envahissants, des êtres menaçants ou souffrants mais sans consistance à force d'être caricaturés, déréalisés. Leur apparence changeante était à l'image de ceux qu'elle était supposée mettre en scène. Dans son film *Zelig*, Woody Allen a su traduire de façon admirable cette démultiplication infinie de l'image des corps des juifs en même temps que leur évanescence et leur fuite permanente, caractéristiques, selon lui, de la condition juive.

Or, un des grands changements du dernier demi-siècle tient au fait que l'image des juifs n'est plus une image imposée construite par les autres, mais une image consentie, largement façonnée par les juifs eux-mêmes et qui entend s'inscrire dans la transparence et la permanence. De nos jours, la présence physique des juifs, ici ou ailleurs, dans l'hexagone comme en Israël ou en Amérique, leur présence dans la Cité, dans les médias, dans la politique, dans la culture, entend s'inscrire dans la normalité, c'est-à-dire la durée et la stabilité.

Par une sorte d'ironie et de renversement de situation, alors même que les autorités catholiques semblent chercher un nouveau souffle dans l'organisation de manifestations de masse, de type JMJ, et que les catholiques eux-mêmes semblent privilégier les rassemblements à forte intensité émotionnelle, de type Taizé ou à l'occasion des voyages du pape, faisant dire à une célèbre sociologue que ce sont les figures mobiles du *pèlerin* ou du *converti* qui, aujourd'hui, l'emportent sur celle, classique mais désuète, du *pratiquant*⁵, les juifs, eux, manifestent une tendance à s'exposer et à se donner à voir dans la banalité concrète

⁵ Danièle Hervieu-Léger, *La religion en mouvement. Le Pèlerin et le converti*. Paris, Flammarion, 1999.

de leur vie de quartier et même de leurs querelles internes, dans la fréquentation de leurs commerces spécialisés, de leurs lieux de prières, ou tout simplement de l'école, qu'elle soit laïque ou confessionnelle. .

En s'exposant sans complexes au regard et au jugement des autres, en affichant leur particularisme, aux côtés d'autres particularismes, dans un espace public partagé par tous, les juifs qui font ce choix jouent, à leur insu peut-être, la carte de la banalisation, l'objectif à terme étant pour eux de devenir, par la force de l'accoutumance, invisibles et insignifiants.

Ainsi, la nouvelle image que consentent à donner d'eux-mêmes les juifs qui font le choix d'inscrire leur judéité sur leur personne, me semble induire un double effet : un effet sur les juifs eux-mêmes, en donnant à voir et à entendre à leurs coreligionnaires que, dans la France d'aujourd'hui, le judaïsme peut être vécu et débattu au grand jour et sans complexe ; que dans une France démocratique, même en crise, les juifs n'ont plus à assumer leur judéité sur un mode schizophrène ou marrane et qu'à la différence des périodes passées, ils peuvent être totalement citoyens et juifs sans que cette double identification puisse leur être imputée en faute.

Mais elle produit également un effet sur l'ensemble de la société française en donnant à voir à tous, juifs et non-juifs qui vivent dans la Cité, qu'il existe des alternatives au modèle français de société.

Par l'exemple qu'ils proposent, ces juifs parviennent-ils à convaincre qu'il est possible, moyennant le respect du consensus démocratique et des règles communes, de concilier modernité et mode de vie traditionnel, respect de la laïcité et observance religieuse, citoyenneté et adhésion communautaire ? En prenant comme ils le font l'ensemble de la société à témoin, les juifs qui s'engagent dans cette voie de *l'inscription corporelle de leur identité* parviennent-ils à convaincre les autres juifs et, plus largement, l'ensemble de leurs concitoyens, de la légitimité de leur démarche ? Là, à l'évidence, la question et le débat restent ouverts.